CAISSE CANTONALE VAUDOISE
DE COMPENSATION AVS

Rapport de Gestion 2025

ACCUEIL

Mot de notre Conseil d'Administration

Nous adressons nos sincères remerciements à toutes celles et ceux qui contribuent, de près ou de loin, à l'accomplissement de notre mission : à nos assurés, clients et bénéficiaires pour la confiance qu'ils nous témoignent, à nos partenaires pour la qualité de leur collaboration ainsi qu'à nos organes et aux autorités pour leur soutien fidèle. Nous exprimons également notre reconnaissance à l'ensemble des Collaborateurs et Collaboratrices de la CCVD. Par leur engagement et leur professionnalisme, ils ont accompagné avec rigueur les nombreuses évolutions qui ont marqué cette année. C'est grâce à cette confiance partagée que notre Ambition2030 continue de prendre forme.



«Au cœur de notre mission se trouve un engagement majeur : servir la population vaudoise en garantissant l'accès à des prestations sociales fondamentales avec fiabilité, équité et sens des responsabilités.»

«Notre responsabilité est claire : faire en sorte que chacune et chacun puissent bénéficier, au bon moment, des prestations auxquelles il ou elle a droit, avec une exigence constante : que personne ne soit laissé de côté.»

Rebecca Ruiz

Mot de la Direction

En 2025, j'ai vu notre Institution transformer sa vision en mouvement. Portée par l'engagement de ses Collaboratrices et Collaborateurs, la Caisse cantonale vaudoise de Compensation AVS a poursuivi sa mission avec constance, tout en franchissant de nouvelles étapes dans sa transformation. Ce qui me marque particulièrement, c'est notre capacité collective à conjuguer sens du service public et volonté d'évoluer au bénéfice de nos clients et bénéficiaires.



DANIEL LEUBA

TABLE DES MATIÈRES

Accueil 01

Nos chiffres clés 09

Notre organisation 13

Nos tâches 16

Nos prestations 21

iPension 22

Comptes et chiffres-clés 24

Le poster « À chaque situation de vie sa prestation » 35

ORGANIGRAMME CCVD 2025 37

UNE MISSION QUI NOUS ENGAGE CHAQUE JOUR

Servir, accompagner, sécuriser. Trois verbes simples, mais qui traduisent avec force la responsabilité qui est la nôtre.

Chaque jour, la Caisse cantonale vaudoise de Compensation AVS agit au cœur de la vie de milliers de personnes, d'entreprises, de familles et de partenaires. Derrière chaque dossier, appel ou décision, il y a une attente légitime : celle de pouvoir compter sur une Institution fiable, accessible, compétente et profondément engagée dans sa mission de service public.

En 2025, cette mission a continué de guider chacune de nos actions. 849 563 décisions rendues par nos professionnels, pour les différents régimes que nous représentons dans un environnement en constante évolution. Nous avons poursuivi notre travail avec le même cap : garantir les droits, assumer nos responsabilités, simplifier les parcours et renforcer notre proximité avec nos clients et bénéficiaires.



Notre Comité de Direction
De g. à dr. Daniel Leuba, Ariane Jost, Roman Poletti, Melihate Djumsiti et Sebastiano Merzaghi.

AMBITION2030 DE L'INTELLIGENCE COLLECTIVE À L'ACTION DURABLE

Après le temps de la co-construction en 2024, 2025 a été celui de la structuration et de la mise en mouvement.

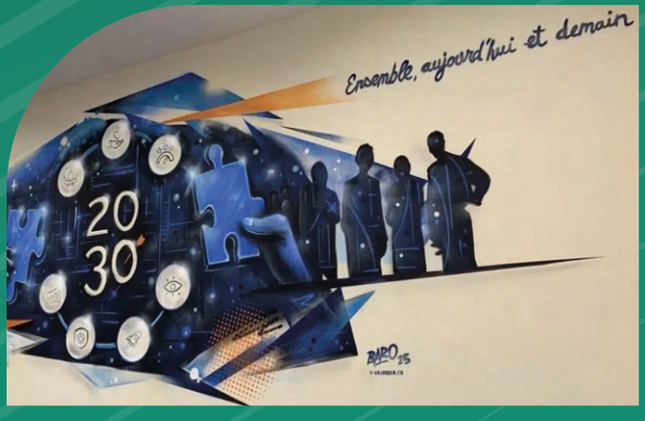
Les 560 idées issues des ateliers, réorganisées en 340 propositions et traduites en 90 initiatives ont été attribuées par axes stratégiques à des projets ou à des groupes de travail. Plusieurs d'entre elles ont déjà donné naissance à des processus d'amélioration continue, ancrant concrètement notre Ambition2030 dans notre quotidien.

Autrement dit, notre stratégie n'est plus seulement un horizon : elle devient une manière de progresser avec méthode. Ce travail de fond était indispensable. Il permet aujourd'hui de donner une direction claire aux projets, d'outiller les équipes et d'éviter que les idées formulées avec conviction ne restent au stade de l'intention.

En parlant d'actions concrètes, cette dynamique se traduit aussi à l'interne, au plus près de nos Collaborateurs. Pour inspirer et fédérer nos équipes, des actions RH sont proposées chaque mois. Elles encouragent le mieux-être, la cohésion et l'engagement à travers des ateliers dédiés, comme le yoga ou l'aromathérapie, des initiatives solidaires telles que les Cartons du Cœur ou le don du sang, ainsi que des rendez-vous sportifs comme la « Wake up and run » à Vevey.

Cette attention portée au collectif s'accompagne aussi d'une volonté de nous questionner et de progresser. En 2025, un sondage Job Stress Analysis (JSA) a été mené auprès du personnel par une société externe pour nous permettre de mieux comprendre les réalités vécues, d'identifier les leviers d'amélioration et d'agir de manière ciblée.

Enfin, parce que l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle est essentiel, une nouvelle mesure prise en 2025 entrera en vigueur le 1er janvier 2026 : les Collaborateurs pourront bénéficier jusqu'à 5 jours de congé maladie par enfant de 0 à 15 ans et par année civile. Une évolution importante, pensée pour alléger la charge mentale des parents et mieux répondre aux besoins des familles. Elle positionne notre Institution comme la première dans le Canton de Vaud à proposer une telle approche.



Notre fresque « Ambition2030 » représentée dans notre Espace Rencontres.



Julie Müller et Alicia Baier
Service des Ressources humaines

COMMUNICATION

Ressources Humaines 2030



Maitriser son cœur métier

« Maîtriser son cœur de métier » signifie développer une expertise solide dans les activités essentielles de l'organisation, en assurant une efficience et une uniformité des processus.

Cela passe par la formation continue et l'amélioration des compétences, la responsabilisation des collaborateurs, une communication fluide et la transversalité entre services.

Il s'agit également de s'adapter aux évolutions «externes» et d'adopter des outils et des méthodes modernes tout en valorisant les rôles et en renforçant la collaboration, pour garantir la qualité et la performance dans les missions principales de l'organisation.

Satisfaire nos clients et nos bénéficiaires

La satisfaction de nos clients et bénéficiaires repose sur plusieurs axes clés : la simplification des processus administratifs, une communication claire et accessible et l'amélioration de la réactivité grâce notamment à des outils digitaux performants.

L'écoute active, combinée à la formation continue du personnel, permet de garantir des conseils empathiques, personnalisés et adaptés aux besoins spécifiques de chacun, assurant ainsi une expérience client optimale.

Visibiliser la CCVD

Visibiliser la CCVD consiste à ce que la CCVD soit reconnue comme le centre d'expertise vaudois du premier pilier, comme un partenaire fiable et efficient pour nos clients et bénéficiaires et comme un employeur de choix pour ses collaborateurs et futurs talents.

Cela inclut la diffusion de contenus (capsules vidéo, webinaires) pour mettre en avant les compétences et l'expertise, la participation à des événements publics et professionnels pour être en contact direct avec différents publics et l'amélioration de l'identité visuelle (site internet, courriers) pour rendre la CCVD plus moderne et accessible.



Inspirer notre personnel

Inspirer notre personnel consiste à créer un environnement où les collaborateurs se sentent motivés, soutenus et valorisés à travers des actions concrètes.

Cela inclut notamment l'amélioration continue des compétences par la formation et les échanges d'expériences réguliers ainsi qu'un management fortement orienté sur nos valeurs et notre politique de leadership.

Inspirer, c'est aussi rappeler le sens profond du travail en partageant des feedbacks clients et en communiquant sur la mission sociale et les objectifs de l'entreprise.

En plus de renforcer la reconnaissance quotidienne et d'encourager les initiatives, la cohésion d'équipe est stimulée par l'organisation d'événements internes et extramuraux qui renforcent les liens entre les collaborateurs et nourrissent un esprit d'équipe fort, un sentiment d'appartenance et la fierté d'appartenir à l'organisation.



Vivre notre Gestion Santé et Sécurité (G2S)

Vivre notre gestion de la santé et de la sécurité signifie intégrer pleinement des pratiques favorisant la santé physique, mentale et la sécurité au travail, en créant un environnement où chacun se sent soutenu, protégé et responsabilisé à agir en conséquence. Cela inclut la promotion d'une activité physique régulière, l'accès à des soins préventifs, la sensibilisation à la santé mentale, l'adoption de mesures de sécurité claires et le développement d'espaces prenant en compte le bien-être en entreprise. Cette approche vise à garantir le bien-être global des collaborateurs tout en équilibrant efficacement vie professionnelle et personnelle.



Améliorer nos résultats

« Améliorer nos résultats » signifie optimiser l'efficacité de l'organisation en révisant les processus pour réduire les délais, diminuer les coûts et augmenter les revenus.

Cela inclut la fidélisation des clients, l'accroissement du nombre d'affiliés et la modernisation des méthodes de travail, tout en optimisant les espaces de travail par des solutions telles que la location et le télétravail.

En parallèle, inspirer les équipes à devenir force de proposition en termes de développement et d'amélioration continue, digitaliser les échanges et renforcer la visibilité externe contribuent à une gestion plus efficiente et performante.



Progresser dans notre développement durable

Progresser dans notre développement durable signifie mettre en place des actions concrètes pour sensibiliser les collaborateurs aux pratiques écologiques, contribuer activement à la biodiversité, promouvoir la mobilité douce et optimiser l'utilisation des ressources.

Cela implique d'encourager les pratiques responsables, comme l'utilisation d'outils écologiques, l'adoption de solutions locales et durables et la réduction de l'empreinte carbone à travers la flexibilité du travail, les offres de mobilité pour les déplacements professionnels et une organisation adaptée des espaces de travail.

Ce progrès se manifeste également par une attention particulière à la biodiversité, à travers des aménagements verts et des partenariats locaux, ainsi qu'une gestion économe et respectueuse de l'énergie, de l'eau et des outils de travail.

UN DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES CONSOLIDÉ

Dans le cadre de la modernisation de la surveillance, la CCVD a poursuivi en 2025 le renforcement structuré de sa gestion des risques, en cohérence avec les exigences fédérales. Cette démarche vise à garantir une maîtrise accrue des activités et une meilleure anticipation des risques opérationnels.

Après l'adoption en 2024 de la politique de gestion des risques par le Conseil d'administration, l'année 2025 a été marquée par sa mise en œuvre opérationnelle à l'échelle de l'ensemble de l'institution. Le registre des risques a été consolidé et entièrement intégré dans l'outil dédié de gestion du système de contrôle interne (SCI), permettant une vision centralisée, structurée et évolutive des risques, des contrôles et des mesures associées.

Les travaux menés ont permis de renforcer les liens entre les risques identifiés, les dispositifs de maîtrise existants et les actions d'amélioration, tout en posant les bases d'une traçabilité complète. Le déploiement progressif du SCI dans un environnement digitalisé contribue ainsi à fiabiliser les processus, à homogénéiser les pratiques et à soutenir une culture du risque partagée au sein des équipes.

Ces travaux s'inscrivent pleinement dans une logique de pilotage par les risques et constituent un levier essentiel pour accompagner les transformations en cours, notamment dans le cadre du programme Ambition2030 et des évolutions majeures des systèmes d'information.



Anna Maria Serra, Contrôleuse de gestion

LE SERVICE RELATIONS CLIENTS, UNE FORCE TRANSVERSALE AU SERVICE DE LA PERFORMANCE COLLECTIVE

L'année 2024 a marqué la finalisation de la composition du Comité de Direction (CoDir) de la CCVD avec l'arrivée en février de M. Sebastiano Merzaghi en qualité de Directeur adjoint et Chef du Département Systèmes d'information et Supports.

Sous la direction de M. Daniel Leuba, en fonction depuis 2023, la structure organisationnelle de la CCVD reste inchangée et repose sur trois grands Départements, chacun sous la responsabilité d'un membre de la Direction.

À fin 2024, les Départements de la CCVD sont les suivants :

Département RH (Service RH et gestion/coordination des apprentis et stagiaires)

Département Systèmes d'information et Supports (comprenant le Système d'information numérique : Service Informatique / Cyber-sécurité, Programme iPension, Services Finances & Budgets, Juridique, Relation Clients, Recours Tiers Responsables et Recouvrement)

Département Métiers (regroupant les Services Rentes, Coordination Canton/agences, Cotisations personnelles, Remboursements Frais maladie, Prestations Complémentaires, Prestations familiales et Cotisations paritaires)

FLUIDIFIER ET MODERNISER LES PARCOURS CLIENTS

L'année 2025 confirme une évolution de fond : notre relation avec nos clients, affiliés et bénéficiaires se digitalise toujours davantage.

Cette transformation ne répond pas à un effet de mode, mais à une attente claire du public : accéder plus facilement à l'information, transmettre et suivre ses demandes plus simplement.

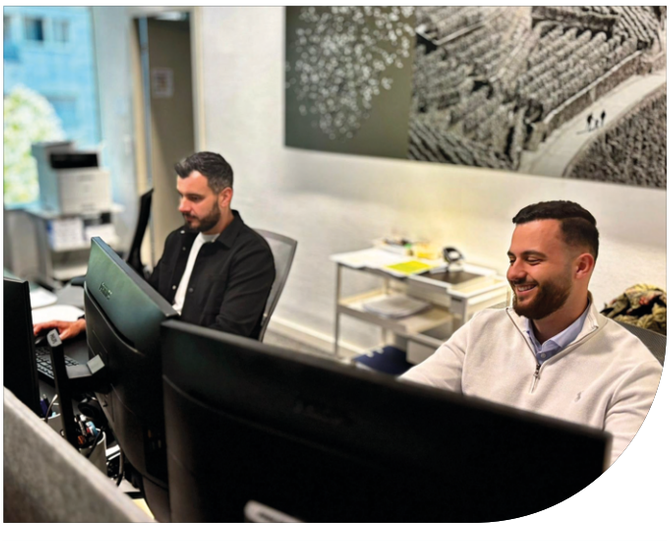
Cette tendance se reflète dans la fréquentation de notre site internet, qui dépasse les 2 millions de vues en 2025, ainsi que dans la progression des formulaires de contact transmis en ligne (230'146 en 2025).

Elle se manifeste aussi de manière très concrète dans l'ouverture à large échelle du portail employeurs votreAVSVaud. Dès septembre 2025, les inscriptions ont été ouvertes à l'ensemble des affiliés employeurs et, à fin 2025, plus de 1'800 employeurs étaient déjà onboardés. Les premières déclarations de salaires via B2B ont également pu être reçues et traitées électroniquement.

Dans la volonté de simplifier les parcours, en 2025, la CCVD et Retraites Populaires ont noué un partenariat stratégique afin d'offrir aux entreprises et aux indépendant.e.s du canton de Vaud un accompagnement plus complet et simplifié couvrant les trois piliers de la prévoyance. La CCVD assure le suivi du 1er pilier, tandis que Retraites Populaires apporte son expertise en matière de 2e et de 3e piliers, avec la volonté commune de mieux coordonner les solutions proposées et de réduire les formalités administratives. Un courrier commun destiné aux nouvelles entreprises afin de leur proposer une approche coordonnée de l'affiliation couvrant le 1er pilier et le 2e pilier, chaque partenaire accompagnant ensuite les entreprises selon leurs choix. Ce partenariat s'est aussi concrétisé à travers des événements communs, tels que les afterworks « De Nous à Vous » ainsi que des conférences grand public consacrées à la prévoyance à chaque étape de la vie.



Ilir Mehmeti, Arbër Sejfijaj et Cédric Vesy du Service Relation Clients



Cédric Vesy et Ilir Mehmeti du Service Relation Clients

TRANSFORMER EN PROFONDEUR AVEC IPENSION, SANS PERDRE DE VUE L'ESSENTIEL

S'il est un projet qui illustre l'ampleur de l'effort consenti par nos équipes en 2025, c'est bien iPension.

Tout au long de l'année, le projet a mobilisé presque tous nos collaborateurs. Au Service des rentes, l'investissement global représente à lui seul plus d'un équivalent plein temps annuel. Au Service des cotisations personnelles, les experts métiers ont été particulièrement engagés, avec en perspective l'impact majeur que représentera demain la gestion de plus de 3'000 affiliés indépendants et 5'500 dossiers CAP (cotisation agricole professionnelle).

Cet engagement massif mérite d'être souligné. Dans cette transformation, il n'y a pas uniquement un nouvel outil à déployer : cela implique de revoir des processus, de tester, d'ajuster et de tenir le cap malgré les incertitudes. À fin 2025, les tests ne permettaient pas encore sa validation complète. Cette réalité appelle lucidité et exigence. Mais elle met aussi en lumière la maturité de notre Institution : garder pour priorité la qualité, la conformité et la sécurité de nos prestations. L'enjeu majeur des équipes reste le fait d'assurer le présent tout en préparant la suite avec iPension.



NOS CHIFFRES CLÉS

CHIFFRES CLÉS

Une progression soutenue au service de nos assurés

En 2025, la CCVD franchit un nouveau cap et atteint, pour la première fois, 5,6 milliards de francs de flux de fonds.

La transformation numérique de nos publics se poursuit de manière très nette. La fréquentation de notre site internet continue d'augmenter, tout comme l'envoi de formulaires de contact en ligne.

Certains formulaires illustrent particulièrement bien cette tendance. Les demandes de remboursement de frais de maladie demeurent les plus fréquentes, avec 68'994 formulaires envoyés, soit environ 30 % de l'ensemble. Elles sont suivies par les formulaires liés aux allocations familiales, avec 26'090 envois (environ 15 %), puis par ceux concernant les personnes de condition indépendante, avec 22'569 envois (environ 10 %). Ces volumes mettent en évidence les besoins les plus marqués de nos assurés et la place croissante des services en ligne dans leurs démarches administratives.

Dans le même temps, le volume des appels téléphoniques a diminué. Cette baisse s'explique à la fois par l'amélioration continue des parcours

en ligne et par les mesures organisationnelles mises en place à la mi-année précédente, notamment la fermeture des lignes téléphoniques l'après-midi. Cette adaptation des horaires répond à une volonté claire : garantir un traitement rigoureux des dossiers et un accompagnement de qualité pour chaque assuré. En dehors des plages d'appel, nos Collaborateurs poursuivent l'instruction des demandes et l'analyse des situations individuelles, tout en se préparant aux évolutions que pourrait engendrer, à l'avenir, le projet iPension.

Le renforcement de l'expertise de notre Service Relation Clients porte également ses fruits. En 2025, sur 330'680 appels entrants, le SRC a répondu à 157'611 d'entre eux et est désormais en mesure de traiter plus de 80 % des demandes dès le premier niveau de contact.

Enfin, la qualité de notre travail se reflète aussi dans la solidité de nos décisions. Sur près de 850'000 décisions rendues en 2025, 5 seulement ont été portées jusqu'au Tribunal fédéral. Ce chiffre témoigne de l'expertise et de la rigueur qui guident l'action quotidienne de nos Collaborateurs.



Le Service Finance & Budgets et le Secteur de l'immeuble au complet.

5.6 milliards
de francs de flux de fonds

1.9 milliard
de francs de cotisations facturées

3.7 milliards
de prestations versées

14'994
visites à la réception

330'680
appels téléphoniques reçus dont 157 '611 répondus par le SRC

806'987
consultations sur notre site

849'563
décisions rendues par la Caisse

1598
oppositions traitées

5
recours au Tribunal Fédéral







Voir le rapport détaillé à la fin du PDF.

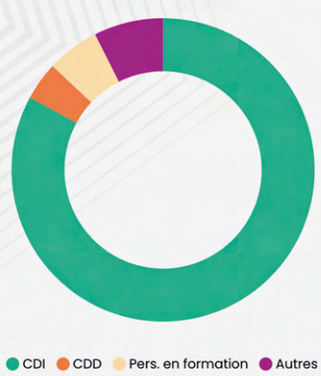
Nos valeurs

RESPECT – CONFIANCE – EQUITE – PROFESSIONNALISME

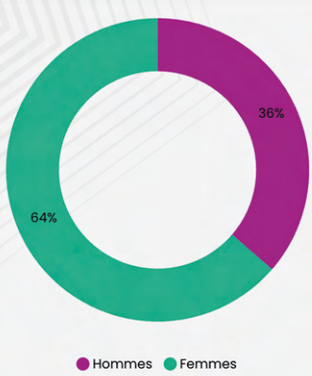
Le fondement et l'orientation de nos actions envers nos collaboratrices et collaborateurs, nos clients et nos partenaires, comprennent l'application au quotidien de ces valeurs communes.

Répartition de l'effectif

collaboratrices et collaborateurs engagés (y sont compris nos apprentis et collaborateurs de la DGCS)



Proportion Hommes-Femmes

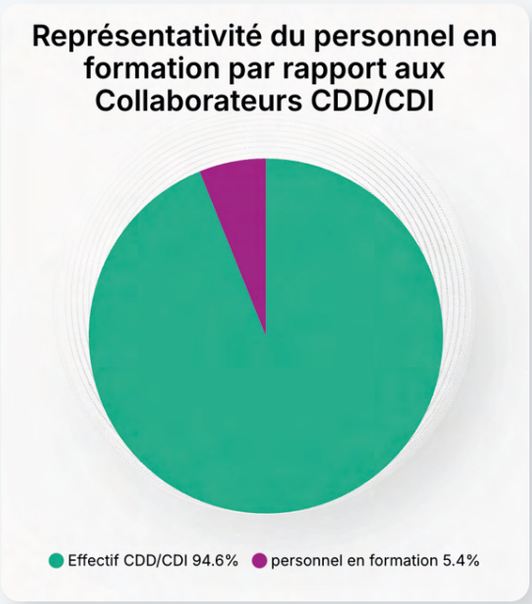


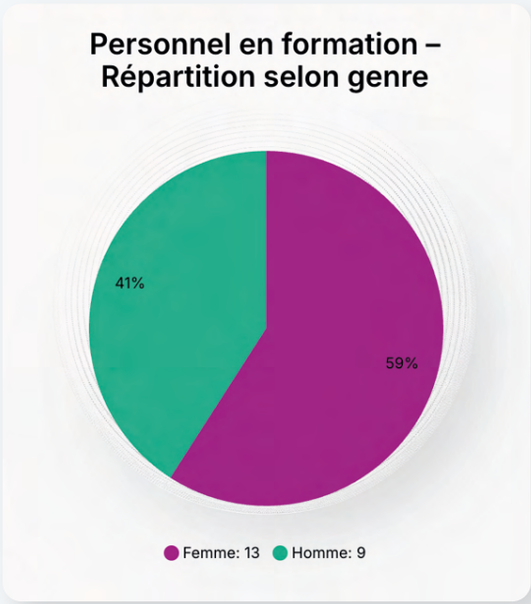
Aménagement du temps de travail & conciliation vie privée et vie professionnelle

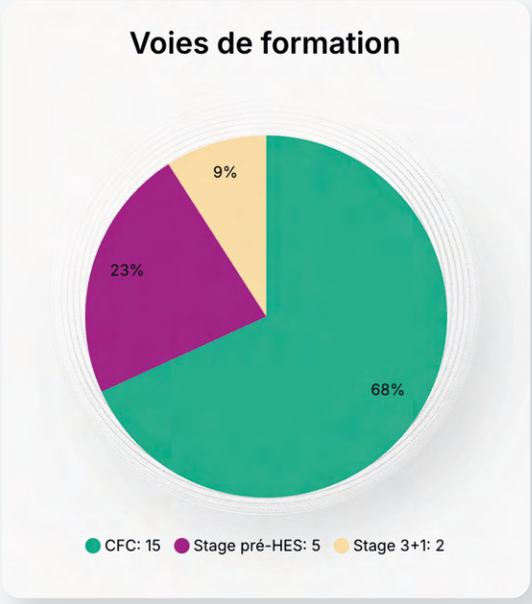
38%

des collaborateurs-trices travaillent à temps partiel

LA FORMATION DE LA RELÈVE AU SEIN DE LA CCVD







NOTRE ORGANISATION

NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Rebecca RUIZ
Présidente
Conseillère d'État Cheffe du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS)



Fabrice GHELFI
Vice-Président
Directeur général de la DGCS
Membre de la Délégation financière et d'audit



Arnaud BOUVERAT
Secrétaire régional d'Unia



Claude BAEHLER
Agriculteur, Président de Prométerre



Julien CUEREL
Directeur Fiduciaire



Jean-Marc DEMIERRE
Président de la Délégation financière et d'audit
Président de la Fédération vaudoise des entrepreneurs



Françoise FAVRE
Membre de la Délégation financière et d'audit
Directrice Générale de l'emploi et du marché du travail du Canton de Vaud



Oscar TOSATO
Président du Centre Sport-Etudes



Ariane JOST
Secrétaire du Conseil d'Administration

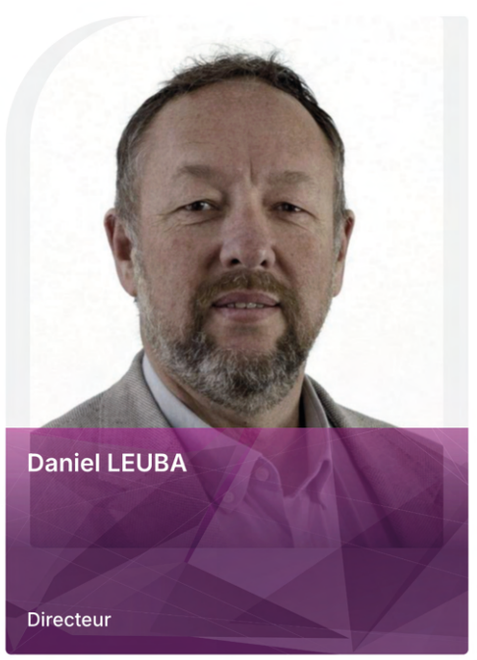
En 2025, le Conseil d'administration s'est réuni au complet à cinq reprises.

Par ailleurs, la Délégation des Ressources humaines (DRH) s'est réunie deux fois, tandis que la Délégation Finances et Audit (DFA) a tenu trois séances.

Les thèmes traités par le CA durant cette année ont été les suivants:

établissement du rapport général de gestion à l'intention du Conseil d'État ;
examen et validation des comptes annuels ;
suivi de la situation financière et budgétaire ;
surveillance générale de la Direction ;
suivi des dossiers stratégiques et institutionnels ;
préparation des éléments nécessaires à la décharge de sa gestion par le Conseil d'État.

NOTRE COMITÉ DE DIRECTION



Daniel LEUBA
Directeur



Sebastiano MERZAGHI
Chef du Département Systèmes d'information et Supports
Directeur Adjoint



Melihate DJUMSITI
Cheffe du Département des Ressources humaines
Membre de Direction



Roman POLETTI
Chef du Département Métiers

Membre de Direction



Ariane JOST
Assistante de Direction

Pour toute demande relative au présent rapport ou aux activités de la CCVD: secretariat-direction@avsvaud.ch

Notre Comité de Direction se réunit chaque semaine afin de traiter les différents dossiers en cours. Lors de ces séances, chaque membre présente ses actualités, tandis que plusieurs cadres ou collaborateurs interviennent pour développer des sujets soumis au Codir, à des fins d'information, de discussion ou de décision.

En 2025, sur la base des rapports de décision établis, le Codir a pris un total de 29 décisions.



NOTRE ORGANISATION

En 2025, ni la composition du Comité de Direction (CoDir), ni la structure organisationnelle de la CCVD n'ont connu de modification.

À fin 2025, la Caisse demeure structurée en trois grands Départements, chacun placé sous la responsabilité d'un membre du Comité de direction, à l'exception du Directeur. Le Département RH regroupe le Service RH ainsi que la gestion et la coordination des apprentis et des stagiaires. Le Département Systèmes d'information et Supports comprend le Système d'information numérique, incluant les services Informatique/Cybersécurité et le programme iPension, ainsi que les Services Finances & Budgets, Juridique, Relation Clients, Recours contre le tiers responsable et Recouvrement.

Le Département Métiers regroupe les Services Rentes, Coordination Canton/agences, Cotisations personnelles, Remboursements des frais de maladie, Prestations complémentaires, Prestations familiales et Cotisations paritaires.

En 2025, la CCVD a accueilli deux nouveaux Chefs de Service en remplacement de départs à la retraite. Monsieur Bastien Yerly a pris ses fonctions en qualité de Chef du Service Remboursements des frais de maladie (RFM) le 1er mars 2025. Monsieur Tiago Gomes a, quant à lui, été nommé Chef du Recours contre les tiers responsables (RTR) à compter du 1er août 2025.

Enfin, plusieurs fonctions directement rattachées à la Direction demeurent actives en appui à ses activités : l'Assistance de Direction, la Communication, le Controlling et l'audit interne, ainsi que les missions liées au développement stratégique.

À fin 2025, la Caisse compte 341 Collaboratrices et Collaborateurs.

NOS TÂCHES

UNE CAISSE AVS DE RÉFÉRENCE

Les grandes qualités de la CCVD en font l'une des Caisses de Compensation AVS de référence en Suisse et sans doute la Caisse de référence dans le canton de Vaud. La gestion des prestations complémentaires, des remboursements des frais de maladie, des recours contre les tiers responsables pour la majorité des cantons romands ainsi que pour le Portugal, l'Espagne et la France ou encore le pilotage de la qualité des prestations offertes à la population vaudoise par les 21 Agences d'assurances sociales du Canton et leurs 8 antennes, illustrent la diversité et la portée de missions qui distinguent notre Institution. Les 29 agences et antennes réparties sur l'ensemble du territoire cantonal constituent un relais de proximité essentiel pour accompagner les assurées et assurés dans un domaine souvent complexe.

Forte d'une expertise reconnue dans tous les domaines des assurances sociales et familiales, la CCVD joue également un rôle actif dans la formation des Collaborateurs des Caisses cantonales de Compensation latines et propose, sur place, dans les locaux de ses partenaires ou à distance, des conférences et formations en lien avec ses domaines de spécialisation. Elle s'appuie en outre sur des solutions digitales performantes, notamment le portail votreAVSVaud et l'intégration Swissdec, afin de simplifier les démarches administratives de ses affiliés.



Fondée en 1947, la CCVD est née avec la création du système suisse des assurances sociales. Depuis 1948, elle exerce les activités qui lui ont été déléguées par la Confédération, le Canton et d'autres mandants, comme en témoigne notamment la gestion de la Caisse professionnelle AGRIVIT confiée par Prométerre. Toutes ses activités sont exercées dans le respect du cadre légal et des autorisations délivrées par l'autorité fédérale.

LA CCVD, UNE INSTITUTION AUX CARACTÉRISTIQUES UNIQUES

En s'affiliant à la CCVD, les entreprises choisissent bien davantage qu'un organisme de gestion du 1er pilier : ils s'associent à une Institution vaudoise de référence, à but non lucratif, qui inscrit son action dans une mission d'intérêt public et dans une approche concrète de la responsabilité sociétale. Par son ancrage local, son rôle au service des étudiantes et étudiants, des personnes vulnérables et de la lutte contre le travail au noir, la CCVD permet à ses affiliés de renforcer l'intégration des enjeux sociaux, économiques, environnementaux et éthiques au cœur de leur gouvernance, et d'affirmer ainsi leur engagement en tant qu'acteurs responsables au sein de la société.

Cette singularité repose aussi sur une neutralité entière. La CCVD ne dépend d'aucune association fondatrice et ne conditionne pas ses affiliés à d'autres rattachements ou financements. Chacun demeure libre de choisir ses partenaires pour les autres prestations sociales.

Dans le même esprit, la Caisse ne commercialise pas de prestations annexes : ses conseils sont inclus dans la contribution aux frais d'administration, ce qui garantit un accompagnement complet et accessible.

ACTIVITÉS DÉLÉGUÉES PAR LA CONFÉDÉRATION

- Perception des cotisations de l'assurance-chômage (AC)
- Conseil et suivi de ses affiliés concernant l'affiliation obligatoire à une institution reconnue de prévoyance professionnelle (LPP) et à une assurance-accidents (LAA)
- Gestion des Recours contre les tiers responsables (RTR) pour les cantons de Vaud, Neuchâtel, Genève, Jura et pour la France, l'Espagne et le Portugal
- Restitution de la taxe CO2
- Gestion de la comptabilité et reportings de l'Office de l'assurance-invalidité pour le canton de Vaud
- Contrôle des Agences d'assurances sociales
- Conseil et révision des affiliés en tant qu'employeurs
- Fixation et versement des prestations transitoires pour chômeurs âgés (PTRA)
- Perception des cotisations AVS/AI et versement des prestations AVS et des prestations monétaires AI
- Contrôle d'affiliation pour tout le canton de Vaud
- Tenue du fichier central cantonal des affiliés
- Gestion des affiliations des personnes sans activité lucrative telles que les étudiants, les bénéficiaires du revenu d'insertion ou les personnes n'étant pas affiliées à une autre Caisse AVS
- Perception des cotisations APG et versement des allocations pour perte de gain en faveur des personnes servant dans l'armée/protection civile, dans le cadre des mesures contre le Coronavirus, des allocations fédérales de maternité, des allocations fédérales de paternité ainsi que des allocations de prise en chage (APC)
- Perception des cotisations et versement des allocations familiales fédérales dans l'agriculture (LFA)

ACTIVITÉS DÉLÉGUÉES PAR LE CANTON

- Fixation et versement des prestations complémentaires AVS/AI (PC)
- Remboursement des frais de maladie (RFM)
- Transmission des demandes LAPRAMS (à la DGCS)
- Gestion et administration de la Caisse cantonale d'allocations familiales
- Surveillance des Caisses d'allocations familiales actives sur le canton de Vaud
- Perception des cotisations et des contributions au Fonds de surcompensation
- Fixation et versement des allocations familiales (AF)
- Fixation et versement de l'allocation maternité cantonale (Almat)
- Perception des cotisations aux prestations complémentaires cantonales pour familles et aux prestations cantonales de la rente-pont et gestion des paiements des prestations, de la tenue de la comptabilité et des budgets, du recouvrement ainsi que du support informatique
- Perception des cotisations professionnelles auprès des exploitants et/ou propriétaires de domaines agricoles et viticoles et versement des allocations de famille (Charte sociale agricole)
- Versement du complément cantonal aux allocations familiales dans l'agriculture
- Analyse et octroi des prestations ponctuelles (ComiPP) en lien avec l'octroi d'allocations familiales

ACTIVITÉS DÉLÉGUÉES PAR PROMÉTERRE

- Gestion de la Caisse de compensation AVS agricole, viticole et rurale AGRIVIT
- Facturation et encaissement de la cotisation à l'assurance accident pour la société d'assurance dommages FRV SA pour les travailleurs agricoles (LAA)
- Facturation et encaissement de la cotisation à l'assurance professionnelle pour les membres ayant adhéré à la Caisse Agrivit (CAP)

AGENCES D'ASSURANCES SOCIALES

En 2025, notre Caisse a poursuivi son étroite collaboration avec les 21 Agences d'assurances sociales (AAS), ainsi que leurs 8 antennes, réparties dans les 10 Régions d'action sociale du canton (RAS).

Partenaires clés de notre institution et contacts privilégiés de proximité de nos administrés communs, les AAS complètent les demandes et constituent les dossiers avant de nous les transmettre pour traitement.

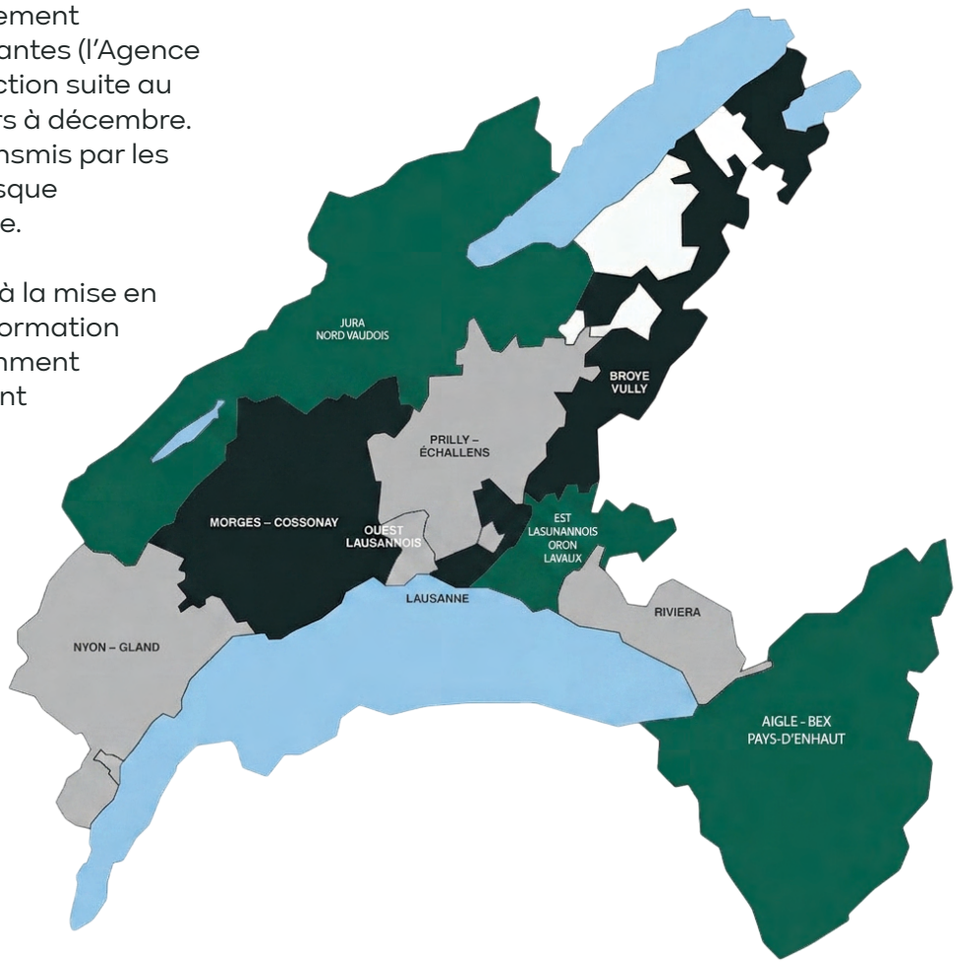
Pour renforcer la collaboration et la coordination, des séances de travail conjointes entre la CCVD et les AAS ont été régulièrement planifiées tout au long de l'année. Ces rencontres permettent de discuter des situations spécifiques, de mettre à jour et d'affiner les processus en vue d'optimiser continuellement la qualité du service proposé à la population vaudoise.

Au chapitre de la modernisation, le projet de numérisation des envois entre les AAS et la Caisse a été finalisé, avec déploiement progressif au sein des 9 RAS restantes (l'Agence de Lausanne était déjà en production suite au projet pilote convaincant) de mars à décembre. Les documents qui nous sont transmis par les AAS le sont donc aujourd'hui presque exclusivement par voie numérique.

Par ailleurs, la CCVD a contribué à la mise en œuvre du nouveau dispositif de formation destiné aux collaborateurs récemment engagés par les AAS en organisant à l'automne une session pilote de 3 journées à Vevey. 20 collaborateurs des AAS ont ainsi été accueillis dans nos locaux les 11.11, 25.11 et 06.12 pour participer à 5 ateliers animés par 13 de nos cadres et spécialistes, qui les ont initiés aux spécificités de leurs domaines d'activité respectifs : Affiliation PCI + PSA, Prestations familiales [AF, AF PSA, APG, Al.Mat.Cant, ComiPP], PC AVS/AI, Rentes AVS/AI et RFM.



Philippe Eggstein et Mélanie Robert, Coordination avec le Canton et les agences



Agence Sainte-Croix
Téléphone - 024 557 20 38
aas.stecroix@vd.ch

Agence Grandson
Téléphone - 024 557 20 70
aas.grandson@vd.ch

Agence Yverdon-les-Bains
Téléphone - 024 557 20 60
aas.yverdon@vd.ch

Agence Orbe
Téléphone - 024 557 77 00
aas.orbe@vd.ch

Antenne Yvonand
Téléphone - 024 557 20 76
aas.grandson@vd.ch

Antenne La Vallée
Téléphone - 021 557 86 10
aas.vallee.joux@vd.ch

Agence Pully
Téléphone - 021 557 83 95
aas.pully@vd.ch

Agence Oron
Téléphone - 021 557 83 95
aas.oron@vd.ch

Antenne Château-d'Oex
Téléphone - 026 557 30 27
aas.chateaudoex@vd.ch

Agence Villeneuve
Téléphone - 021 967 07 67
aas.villeneuve@vd.ch

Agence Aigle
Téléphone - 021 338 07 07
aas.aigle@vd.ch

Antenne Ollon
Téléphone - 024 499 01 30
aas.ollon@vd.ch

Agence BEX
Téléphone - 024 557 27 40
aas.bex@vd.ch

Antenna Le Sépey (Ormont-Dessous)
Téléphone - 024 491 18 67
aas.aigle@vd.ch

Agence Cossonay
Téléphone - 021 804 98 70
aas.cossonay@vd.ch

Agence Morges
Téléphone - 021 828 04 60
aas.morges@aras-vd.ch

Agence Prilly
Téléphone - 021 622 74 84
aas-prilly@araspe.ch

Agence Lausanne
Téléphone - 021 315 71 00
sas@lausanne.ch

Agence Lucens
Téléphone - 021 557 86 00
aas.lucens@vd.ch

Agence Moudon
Téléphone - 021 557 85 95
aas.moudon@vd.ch

Agence Payerne
Téléphone - 026 557 30 40
aas.payerne@vd.ch

Agence Avenches
Téléphone - 026 557 30 33
aas.avenches@vd.ch

Agence Echallens
Téléphone - 021 622 75 50
aas-echallens@araspe.ch

Agence La Tour-de-Peilz
Téléphone - 021 977 02 40
aas-lemont@araspe.ch

Agence Montreux
Téléphone - 021 962 78 37
aasriviera@arasriviera.ch

Antenne Chexbres
Téléphone - 021 946 46 64
aasriviera@arasriviera.ch

Agence Nyon
Téléphone - 021 338 99 99
aas.nyon@vd.ch

Agence Blonay
Téléphone - 021 926 82 40
aasriviera@arasriviera.ch

Agence Gland
Téléphone - 022 557 55 90
aas.gland@vd.ch

Porte d'orientation Sociale de l'ARASOL
Téléphone - 021 316 84 00
arasol@aras.vd.ch

NOS PRESTATIONS

A chaque situation de vie sa prestation

La CCVD, un partenaire de vie !

Chaque étape de la vie, dès la naissance, est déterminante. Il est donc essentiel que les prestations disponibles couvrent ces moments clés. Que vous soyez un particulier ou une entreprise, actif ou non, il est crucial de disposer d'une protection sociale adaptée à votre situation. Pensez à souscrire vos assurances au bon moment et à les ajuster régulièrement en fonction de votre contexte économique et social.

Dans cette démarche, nous nous engageons à vous accompagner au mieux et à vous informer clairement sur vos droits en matière de prestations sociales. Nos équipes sont à votre disposition pour vous conseiller, et nous mettons également à votre disposition une vue d'ensemble simple et rapide des prestations que nous proposons.

Naissance & Adoption

Prestations familiales :
Allocation maternité fédérale (98 jours)
Allocation de naissance / accueil en vue d'adoption
Allocation maternité cantonale (6 mois)
Allocation pour enfant (0 à 16 ans)
Allocation à l'autre parent (14 jours)
Allocation de prise en charge pour enfant gravement atteint dans sa santé (98 jours)

16 - 18 - 25 ans, mariage

Allocations familiale de base jusqu'à 16 ans

Prestations familiales :
Allocation de formation professionnelle (enfants de 16 à 25 ans)

Prestations – Rentes :
Rente de veuve/veuf et rente d'orphelin
Allocation perte de gain (APG)

Invalidité

Invalidité Prestations – Rentes :
Rente AI Allocation pour impotent (API)
AI Indemnités journalières AI (IJAI)

Prestations complémentaires (PC):
PC AI + Remboursement des frais de maladie (RFM)

Fin de droit aux indemnités chômage dès 60 ans

Prestations transitoires pour chômeurs âgés (Ptra)

Retraite

Prestations – Rentes:
Rente de vieillesse
Allocation pour impotents (API) AVS

Prestations complémentaires (PC) :
PC AVS + Remboursement des frais de maladie (RFM)

Décès

Décès Prestations – Rentes :
Rente de survivants

Prestations complémentaires (PC):

PC AVS + Remboursement des frais de maladie (RFM)

IPENSION

L'ÉLAN SE CONCRÉTISE

En 2025, le programme iPension a poursuivi sa progression avec détermination, confirmant son rôle central dans la transformation numérique de la CCVD. Après les jalons structurants posés en 2024, l'année écoulée a marqué une nouvelle étape : celle du passage progressif de la préparation à la mise en œuvre concrète.

iPension demeure bien plus qu'un projet informatique. Il constitue un levier majeur de modernisation de notre cœur de métier, avec une ambition claire : simplifier nos processus, renforcer l'efficience de nos activités et offrir à nos affiliés, assurés, bénéficiaires et partenaires des services numériques fiables et accessibles.

L'année 2025 a été rythmée par plusieurs avancées importantes. Les activités de migration des données de Web@AVS vers iPension ont démarré dès février pour Agrivit. En juin, la mise en production de la version 24.3 de iPension a préparé l'ouverture complète du portail B2B « votreAVSVaud » à nos affiliés employeurs. Cette dynamique s'est concrétisée en novembre, lorsque ces derniers ont utilisé le portail pour déclarer les salaires de leurs employés : un jalon fort dans la digitalisation de nos échanges.

En décembre, la livraison de la version 25.3 de iPension, intégrant notamment la gestion de la réforme AVS21 et du versement de la 13e rente AVS a offert les bases fonctionnelles minimales pour la mise en production d'une Caisse professionnelle.

Cette transformation repose sur l'engagement de nombreuses équipes : projet, métiers, ambassadeurs, experts et collaborateurs concernés. Leur mobilisation permet de faire avancer un chantier complexe et exigeant, mais porteur d'avenir pour toute l'Institution.



LES 3 AVANCÉES À RETENIR EN 2025

Des rôles clarifiés pour accompagner le changement

En 2025, le programme iPension a renforcé sa démarche de gestion du changement en définissant clairement les rôles clés mobilisés autour du projet. Les experts métiers apportent leur connaissance approfondie des processus, participent à la définition des besoins, valident les spécifications et testent les livrables afin de garantir leur adéquation avec les exigences opérationnelles. Les référents métiers jouent un rôle de relais terrain : ils testent les nouvelles versions, contribuent aux contenus de formation, accompagnent leurs collègues et font remonter les besoins d'amélioration. Les ambassadeurs, quant à eux, soutiennent l'adhésion au changement, relaient les décisions, identifient les préoccupations et facilitent l'appropriation d'iPension par les utilisateurs. Ensemble, ces rôles constituent un dispositif essentiel pour réussir la transformation au plus près des équipes.

Une version de base finalisée pour la caisse Agrivit

L'année 2025 a marqué une étape importante avec la fin du développement de base d'une version du produit iPension destinée à la caisse Agrivit. Concrètement, cela signifie que les principales fonctionnalités nécessaires au fonctionnement de la Caisse sont désormais disponibles dans le nouvel environnement. Cette base constitue un socle solide pour passer des développements à une phase plus opérationnelle : vérifications, tests, ajustements, préparation des utilisateurs et sécurisation des processus. Elle confirme également la capacité du programme à produire une solution concrète, structurée et progressivement déployable.

Une solution adaptable, prête à entrer dans le réel

L'intégration d'iPension dans notre environnement a constitué un point clé en 2025. Au-delà du développement technique, il s'agissait de vérifier que la solution pouvait s'intégrer à nos contraintes métier et à notre organisation. Cette capacité d'adaptation est indispensable pour préparer la mise en production d'Agrivit : elle permet d'ajuster les processus, d'identifier les impacts, de sécuriser les données et d'accompagner les utilisateurs dans leur futur usage du système. En d'autres termes, iPension quitte progressivement le cadre du projet pour entrer dans la réalité opérationnelle.

COMPTES ET CHIFFRES-CLÉS

Caisse cantonale vaudoise de Compensation AVS (CCVD)

Caisse cantonale vaudoise de Compensation AVS

Chiffres, nombres et comptes

AFFILIATIONS

	2024	2025	Variation	En %
Affiliés AVS au cours de l'année				
Employeurs	25 065	24 455	-610	-2.4
Indépendants	25 706	26 492	786	3.1
Non-actifs	57 058	57 918	860	1.5
Travailleurs d'un employeur non tenu de s'affilier	886	942	56	6.3
Total	**105 411**	**109 807**	**4 396**	**4.2**

COTISATIONS

Cotisations				
Personnelles facturées	135 393 455	138 268 977	2 875 522	2.1
Paritaires (employeurs) facturées	1 166 006 234	1 201 588 777	35 582 543	3.1
Régime fédéral des allocations familiales dans l'agriculture (*LFA*) facturées	3 565 869	3 753 444	187 575	5.3
Assurance-chômage facturées	230 525 947	238 324 658	7 798 711	3.4
Total	**1 535 491 505**	**1 581 935 856**	**46 444 351**	**3.0**

PRESTATIONS

Rentes AVS				
Bénéficiaires	80 803	81 935	1 132	1.4
Rentes versées	1 732 863 660	1 803 554 591	70 690 931	4.1
Allocations pour impotents AVS				
Bénéficiaires	4 414	4 419	5	0.1
Allocations versées	40 986 391	42 433 273	1 446 882	3.5
Rentes AI				
Bénéficiaires	23 605	24 782	1 177	5.0
Rentes versées	414 424 573	446 107 937	31 683 364	7.6
Allocations pour impotents AI				
Bénéficiaires	3 324	3 403	79	2.4
Allocations versées	33 132 166	35 051 741	1 919 575	5.8
Indemnités journalières AI				
Nombre de dossiers traités	2 013	1 993	-20	-1.0
Nombre de décomptes traités	17 336	17 605	269	1.6
Indemnités versées	42 332 973	42 460 603	127 630	0.3

Caisse cantonale vaudoise de Compensation AVS

APG militaires				
Demandes	23 274	23 877	603	2.6
Allocations versées	30 240 454	31 598 287	1 357 833	4.5
APG maternité				
Demandes	3 201	3 343	142	4.4
Allocations versées	43 529 900	43 511 072	-18 828	0.0
APG paternité				
Demandes	1 565	1 268	-297	-19.0
Allocations versées	3 552 342	3 942 501	390 159	11.0
Allocation de prise en charge				
Demandes	153	94	-59	-38.6
Allocations versées	235 449	179 538	-55 911	-23.7
APG-Covid				
Demandes	0		0	#DIV/0!
Allocations versées	7 082	0	-7 082	-100.0
Prestations transitoires pour chômeurs âgés				
Bénéficiaires	149	154	5	3.4
Allocations versées	5 754 834	5 986 346	231 512	4.0
Allocations familiales agricoles *(LFA)*				
Bénéficiaires	1 924	1 875	-49	-2.5
Allocations versées	7 153 787	7 321 050	167 263	2.3

PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES

	2024	**2025**	Variation	En %
Bénéficiaires	34 058	35 059	1 001	2.9
Montants versés	719 640 246	738 360 574	18 720 328	2.6
Demandes de remboursement de frais de soins	487 556	494 435	6 879	1.4
Frais de soins versés	90 184 316	93 534 634	3 350 318	3.7

COMITE POUR L'OCTROI DE PRESTATIONS PONCTUELLES (ANCIENNEMENT LE FONDS CANTONAL POUR LA FAMILLE)

Bénéficiaires	191	212	21	11.0
Montants versés	1 642 678	1 741 621	98 944	6.0

Caisse cantonale vaudoise de Compensation AVS

CONSEIL ET REVISION

Contrôles finalisés durant la période	1 263	1 418	155	12.3
Masse salariale reprise	12 415 294	24 125 153	11 709 859	94.3

CONTENTIEUX JURIDIQUE

Décisions sur opposition	1 591	1 598	7	0.4
Recours interjetés au Tribunal cantonal	80	86	6	7.5
Recours interjetés au Tribunal fédéral	12	5	-7	-58.3

RECOURS CONTRE LES TIERS RESPONSABLES

Dossiers traités				
Suisse	1 461	1 815	354	24.2
France	63	153	90	142.9
Espagne	57	57	0	0.0
Portugal	35	47	12	34.3
Montant global des recettes				
Montants	6 023 195		-6 023 195	-100.0

VOLUMES TRAITÉS

Affluence				
Visites à la réception	12 518	14 994	2 476	19.8
Téléphones reçus	334 781	330 680	-4 101	-1.2
Téléphones reçus SRC		157 611		
Flux papier				
Courriers reçus	535 636	486 442	-49 194	-9.2
Pages numérisées	1 371 918		-1 371 918	-100.0
Enveloppes expédiées	1 441 181	1 431 433	-9 748	-0.7
Site Internet				
Consultations sur le site	528 849		-528 849	-100.0

Caisse cantonale vaudoise de Compensation AVS

COMPTES - Régimes fédéraux

Bilan au 31 décembre	31.12.2024	31.12.2025	Variations	
ACTIF			CHF	%
Actifs circulants	**182 615 198**	**168 944 015**	**-13 671 183**	**-7.5**
Liquidités	1 750 164	4 088 080	2 337 916	133.6
Créances clients	179 889 718	163 376 537	-16 513 181	-9.2
Autres créances à court terme	975 316	1 479 398	504 082	51.7
Total des actifs	**182 615 198**	**168 944 015**	**-13 671 183**	**-7.5**
PASSIF				
Fonds étrangers	**182 615 198**	**168 944 015**	**-13 671 183**	**-7.5**
Dettes à court terme	25 595 220	26 566 425	971 205	3.8
Autres dettes à court terme	0	0	0	#DIV/0!
Dettes à long terme sans intérêt	157 019 978	142 377 590	-14 642 388	-9.3
Total des passifs	**182 615 198**	**168 944 015**	**-13 671 183**	**-7.5**

Compte d'exploitation	2024	2025	Variations	
Régimes fédéraux			CHF	%
Cotisations AVS/AI/APG	1 299 780 723	1 338 261 686	38 480 963	3.0
Cotisations AC	229 040 539	236 664 965	7 624 426	3.3
Prestations AVS	-1 765 702 392	-1 837 927 414	-72 225 022	4.1
Prestations AI	-550 502 393	-585 179 972	-34 677 579	6.3
Allocations pour perte de gain	-79 040 970	-81 723 765	-2 682 795	3.4
Allocations pour perte de gain Covid-19	1 638 488	924 649	-713 839	-43.6
Régime des AF dans l'agriculture	-3 747 957	-3 720 038	27 919	-0.7
Redistribution de la taxe CO2	-6 942 350	39	6 942 389	-100.0
Excédent de dépenses	**-875 476 312**	**-932 699 850**	**-57 223 538**	**6.5**

Caisse cantonale vaudoise de Compensation AVS

COMPTES - Administration de la Caisse

Bilan au 31 décembre

	31.12.2024	31.12.2025	Variations	
ACTIF			CHF	%
Actifs circulants	**11 852 190**	**13 388 392**	**1 536 202**	**13.0**
Liquidités	1 002 340	2 366 109	1 363 769	136.1
Créances clients	6 977 060	7 270 221	293 161	4.2
Autres créances à court terme	3 133 722	2 412 649	-721 073	-23.0
Actifs de régularisation	739 068	1 339 413	600 345	81.2
Actifs immobilisés	**85 405 323**	**88 939 518**	**3 534 195**	**4.1**
Participations et placements	7 881 929	7 881 929	0	0.0
Immeubles administratifs	55 090 336	54 999 666	-90 670	-0.2
Mobilier et machines	2 923 763	2 189 429	-734 334	-25.1
Licences informatique	19 509 295	23 868 494	4 359 199	22.3
Total des actifs	**97 257 513**	**102 327 910**	**5 070 397**	**5.2**
PASSIF				
Fonds étrangers	**68 626 545**	**75 218 304**	**6 591 759**	**9.6**
Dettes à court terme	4 096 680	4 837 652	740 972	18.1
Dettes à long terme portant intérêts	29 100 000	32 000 000	2 900 000	10.0
Provisions	34 829 837	37 831 168	3 001 331	8.6
Passifs de régularisation	600 028	549 484	-50 544	-8.4
Fonds propres	**28 630 968**	**27 109 605**	**-1 521 363**	**-5.3**
Réserve légale issue de bénéfices	30 790 440	26 907 696	-3 882 744	-12.6
Bénéfice de l'exercice	-2 159 472	201 909	2 361 381	-109.3
Total des passifs	**97 257 513**	**102 327 909**	**5 070 396**	**5.2**

Compte d'administration

	2024	2025	Variations	
Charges			CHF	%
Charges de personnel	-36 665 686	-37 983 278	-1 317 592	3.6
Frais de locaux	-1 162 401	-1 180 525	-18 124	1.6
Frais généraux	-1 298 884	-1 442 086	-143 202	11.0
Informatique	-13 241 416	-14 344 497	-1 103 081	8.3
Experts externes	-376 545	-585 286	-208 741	55.4
Agences	-2 740 372	-2 966 987	-226 615	8.3
Charges directes cantonales	-1 637 812	-1 004 215	633 597	-38.7
Total des charges d'administration	**-57 123 117**	**-59 506 874**	**-2 383 757**	**4.2**
Produits				
PFA et subsides de l'OFAS	23 263 987	23 709 294	445 307	1.9
Résultat des poursuites et sommations	1 850 589	1 690 395	-160 194	-8.7
Autres produits	531 572	675 674	144 102	27.1
Indemnités pour tâches déléguées	27 825 657	31 898 288	4 072 631	14.6
Total des produits d'administration	**53 471 805**	**57 973 651**	**4 501 846**	**8.4**
Résultat de la fortune	646 871	619 260	-27 611	-4.3
Résultat extraordinaire	844 969	1 115 872	270 903	32.1

Caisse cantonale vaudoise de Compensation AVS

Bénéfice de l'exercice	**-2 159 472**	**201 909**	**2 361 381**	**-109.3**

Caisse cantonale vaudoise d'allocations familiales (CCAF)

Caisse cantonale vaudoise d'allocations familiales

Chiffres, nombres et comptes

	2024	2025	Variations	%
AF aux salariés				
Affiliés	26 663		-26 663	-100.0
Cotisations facturées	265 599 057	261 061 924	-4 537 133	-1.7
Bénéficiaires	40 002	42 236	2 234	5.6
Allocations versées	258 968 753	282 391 926	23 423 173	9.0
Allocations pour enfants	44 410	53 638	9 228	20.8
Allocations de formation professionnelle	19 812	21 070	1 258	6.3
Allocations de naissance/adoption	2 260	1 654	-606	-26.8
AF aux indépendants				
Affiliés	19 806	20 377	571	2.9
Cotisations facturées	17 697 459	20 005 341	2 307 882	13.0
Bénéficiaires	2 722	2 877	155	5.7
Allocations versées	19 705 067	20 349 170	644 103	3.3
Allocations pour enfants	3 201	3 669	468	14.6
Allocations de formation professionnelle	1 661	1 664	3	0.2
Allocations de naissance/adoption	118	109	-9	-7.6
AF aux non-actifs				
Bénéficiaires	4 510	4 940	430	9.5
Allocations versées	33 408 127	37 146 453	3 738 326	11.2
Allocations pour enfants	5 964	7 262	1 298	21.8
Allocations de formation professionnelle	2 186	2 295	109	5.0
Allocations de naissance/adoption	346	341	-5	-1.4

ALLOCATION CANTONALE DE MATERNITE

Familles ayant reçu une allocation	1 964	2 206	242	12.3
Allocations versées	5 255 644	5 666 279	410 635	7.8
Montants moyens				
Par famille	2 676	2 569	-107	-4.0
Allocation avec perte de gain jusqu'aux 6 mois de l'enfant	4 024	4 240	216	5.4
Allocation pour femme au foyer	2 361	2 281	-80	-3.4

ALLOCATIONS LFA - COMPLEMENT CANTONAL

Allocations LFA nettes, complément cantonal	1 612 043	1 594 305	-17 738	-1.1

Caisse cantonale vaudoise d'allocations familiales

Compte d'administration
Bilan au 31 décembre

ACTIF

	2024	2025	Variations CHF	Variations %
Actifs circulants	**84 868 258**	**74 343 737**	-10 524 521	-12.4
Liquidités	39 762 590	44 145 143	4 382 553	11.0
Créanciers clients	33 561 493	29 987 735	-3 573 758	-10.6
Autres créances à court terme	11 517 531	206 471	-11 311 060	-98.2
Actifs de régularisation	26 644	4 388	-22 256	100.0
Actifs immobilisés	**62 909 794**	**65 812 835**	**2 903 041**	**4.6**
Placements	62 909 794	65 812 835	2 903 041	4.6
Total des actifs	**147 778 052**	**140 156 572**	**-7 621 480**	**-5.2**

Passif

Fonds étrangers	**15 230 093**	**20 885 038**	**5 654 945**	**37.1**
Dettes à court terme	8 516 106	14 484 074	5 967 968	70.1
Passifs de régularisation	4 730 906	5 206 777	475 871	10.1
Provisions	1 983 081	1 194 187	-788 894	-39.8
Fonds propres	**132 547 959**	**115 144 705**	**-17 403 254**	**-13.1**
Réserve de couverture des risques de fluctuation	75 497 050	98 702 990	23 205 940	30.7
Réserve générale issue de l'administration	34 706 349	33 844 970	-861 379	-2.5
Bénéfice de l'exercice	22 344 560	-17 403 255	-39 747 815	-177.9
Total des passifs	**147 778 052**	**136 029 743**	**-11 748 309**	**-7.9**

Caisse cantonale vaudoise d'allocations familiales

Comptes de résultat du 01.01 au 31.12.	2024	2025	Variations	
Exploitation			CHF	%
Perte / Bénéfice d'exploitation des employeurs	**6 532 723**	**-22 051 142**	**-28 583 865**	**-437.5**
Cotisations nettes AF des employeurs	264 606 446	259 102 462	-5 503 984	-2.1
Prestations nettes AF aux employeurs	-258 073 723	-281 153 604	-23 079 881	8.9
Bénéfice d'exploitation des fonds	**16 673 217**	**5 794 624**	**-10 878 593**	**-65.2**
Cotisations aux divers fonds facturées aux employeurs	27 475 727	28 193 574	717 847	2.6
Contributions aux divers fonds	-27 475 727	-28 193 574	-717 847	2.6
Compensation à 100% du fonds	16 673 217	5 794 624	-10 878 593	-65.2
Résultat d'exploitation des indépendants	**0**	**-1**	**-1**	
Cotisations nettes AF des indépendants	17 660 786	19 990 763	2 329 977	13.2
Prestations nettes AF aux indépendants	-19 328 319	-19 974 060	-645 741	3.3
Contributions du fonds de compensation des indépendants	1 667 533	-16 704	-1 684 237	-101.0
Résultat d'exploitation des AF aux non-actifs	**0**	**0**	**0**	
Prestations nettes AF aux non-actifs	-29 546 373	-32 994 972	-3 448 599	11.7
Contributions du Canton pour les AF aux non-actifs	29 546 373	32 994 972	3 448 599	11.7
Résultat d'exploitation des allocations maternité cantonales	**0**	**0**	**0**	
Prestations nettes Allocations maternité	-4 995 508	-5 527 892	-532 384	10.7
Contributions du Canton pour les allocations maternité	4 995 508	5 527 892	532 384	10.7
Résultat d'exploitation des PC Familles et Rentes-pont	**0**	**0**	**0**	
Cotisations PC Familles et Rentes-pont	13 359 347	13 694 965	335 618	2.5
Contribution au fonds PC Familles et Rentes-pont	-13 359 347	-13 694 965	-335 618	2.5
Résultat d'exploitation AF Valaisanne	**0**	**0**	**0**	
Cotisations nettes AF Valaisanne	416 782	1 121 508	704 726	169.1
Prestations nettes AF Valaisanne	-297 919	-410 165	-112 246	37.7
Compensation selon convention	-118 863	-711 343	-592 480	498.5
Résultat d'exploitation des Allocations LFA, complément cantonal	**0**	**0**	**0**	
Allocations LFA nettes, complément cantonal	-1 612 043	-1 594 305	17 738	-1.1
Contribution de la FRV pour les Allocations LFA, complément cantonal	703 970	635 323	-68 647	-9.8
Contribution du canton pour les Allocations LFA, complément cantonal	908 073	958 982	50 909	5.6
Bénéfice d'exploitation	**23 205 940**	**-16 256 520**	**-39 462 460**	**-170.1**
Administration				
Participation aux frais d'administration	6 002 702	6 196 354	193 652	3.2
Frais d'administration	-7 362 390	-7 528 398	-166 008	2.3
Résultat de la fortune	498 309	185 306	-313 003	-62.8
Bénéfice / Perte d'administration	**-861 380**	**-1 146 739**	**-285 359**	**33.1**
Bénéfice de l'exercice	**22 344 560**	**-17 403 259**	**-39 747 819**	**-177.9**

Caisse de compensation professionnelle AGRIVIT

Caisse de compensation AVS agricole, viticole et rurale AGRIVIT

Chiffres, nombres et comptes

AFFILIATIONS, COTISATIONS ET PRESTATIONS

	2024	2025	Variation	En %
Affiliations / Cotisations				
Affiliés (exploitants indépendants)	3 156	3 085	-71	-2.2
Cotisations AVS/AI/APG facturées	24 372 158	24 563 531	191 373	0.8
Rentes AVS				
Bénéficiaires	2 819	2 748	-71	-2.5
Rentes versées	64 575 077	65 217 392	642 315	1.0
Allocations pour impotents AVS				
Bénéficiaires	131	117	-14	-10.7
Allocations versées	1 141 841	1 144 926	3 085	0.3
Rentes AI				
Bénéficiaires	101	99	-2	-2.0
Rentes versées	2 062 290	2 077 791	15 501	0.8
Allocations pour impotents AI				
Bénéficiaires	5	4	-1	-20.0
Allocations versées	71 050	60 480	-10 570	-14.9
Indemnités journalières AI				
Nombre de dossiers traités	0	0	0	#DIV/0!
Nombre de décomptes traités	0	0	0	#DIV/0!
Indemnités versées	0	0	0	#DIV/0!
APG militaires				
Demandes	102	114	12	11.8
Allocations versées	274 626	241 621	-33 005	-12.0
APG maternité				
Demandes	8	5	-3	-37.5
Allocations versées	125 372	23 880	-101 492	-81.0
APG paternité				
Demandes	46	52	6	13.0
Allocations versées	118 238	99 030	-19 208	-16.2
Allocation de prise en charge				
Demandes	0	0	0	#DIV/0!
Allocations versées	0	0	0	#DIV/0!
~~**APG-Covid**~~				
~~Demandes~~	0	0	~~0~~	~~#DIV/0!~~
~~Allocations versées~~	10 008	0	~~-10 008~~	~~-100.0~~

Caisse de compensation AVS agricole, viticole et rurale AGRIVIT

CHARTE SOCIALE AGRICOLE

Cotisations d'assurance professionnelle *(CAP)*				
Affiliés	5 666	5 680	14	0.2
Décomptes établis	25 816	25 969	153	0.6
Cotisations facturées	4 515 278	4 549 990	34 712	0.8
Prestations d'assurance professionnelle				
Bénéficiaires	1 301	1 285	-16	-1.2
Allocations versées	2 430 187	2 378 789	-51 398	-2.1
Primes LAA				
Primes facturées	6 611 427	6 992 336	380 909	5.8

COMPTES - Régimes fédéraux

Bilan au 31 décembre

	2024	2025	Variations	
ACTIF			CHF	%
Actifs circulants	**2 226 647**	**5 587 319**	**3 360 672**	**150.9**
Liquidités	142 838	293 867	151 029	105.7
Créances clients	2 083 809	5 293 452	3 209 643	154.0
Total des actifs	**2 226 647**	**5 587 319**	**3 360 672**	**150.9**
PASSIF				
Fonds étrangers	**2 226 647**	**5 587 320**	**3 360 673**	**150.9**
Dettes à court terme	1 941	1 941	0	0.0
Dettes à long terme sans intérêt	2 224 706	5 585 379	3 360 673	151.1
Total des passifs	**2 226 647**	**5 587 320**	**3 360 673**	**150.9**

Compte d'exploitation

	2024	2025	Variations	
Régimes fédéraux			CHF	%
Cotisations AVS/AI/APG	24 350 084	25 559 161	1 209 077	5.0
Cotisations AC	397	90	-307	-77.3
Prestations AVS	-65 217 055	-65 901 530	-684 475	1.0
Prestations AI	-2 141 475	-2 150 897	-9 422	0.4
Allocations pour perte de gain	-431 470	-384 261	-71 189	16.5
Allocations pour perte de gain Covid-19	0	0	0	#DIV/0!
Excédent de dépenses	**-43 439 519**	**-42 877 437**	**562 082**	**-1.29**

Caisse de compensation AVS agricole, viticole et rurale AGRIVIT

COMPTES - Administration de la Caisse AGRIVIT

Bilan au 31 décembre

	2024	2025	Variations CHF	Variations %
ACTIF				
Actifs circulants	**1 073 571**	**2 376 261**	**1 302 690**	**121.3**
Liquidités	1 031 288	821 775	-209 513	-20.3
Créances clients	24 003	92 282	68 279	284.5
Autres créances à court terme	18 280	1 455 204	1 436 924	7 860.6
Actifs de régularisation	0	7 000	7 000	#DIV/0!
Actifs immobilisés	**2 096**	**2 096**	**0**	**0.0**
Placements	2 096	2 096	0	0.0
Total des actifs	**1 075 667**	**2 378 357**	**1 302 690**	**121.1**
PASSIF				
Fonds étrangers	**1 075 668**	**942 922**	**-132 746**	**-12.3**
Dettes à court terme	1 037 639	800 050	-237 589	-22.9
Provisions	34 300	76 300	42 000	122.4
Passifs de régularisation	3 729	66 572	62 843	1 685.3
Fonds propres	**0**	**1 435 434**	**1 435 434**	**0.0**
Résultat de l'exercice [1]	0	1 435 434	1 435 434	0.0
Total des passifs	**1 075 668**	**2 378 356**	**1 302 688**	**121.1**

Compte d'administration

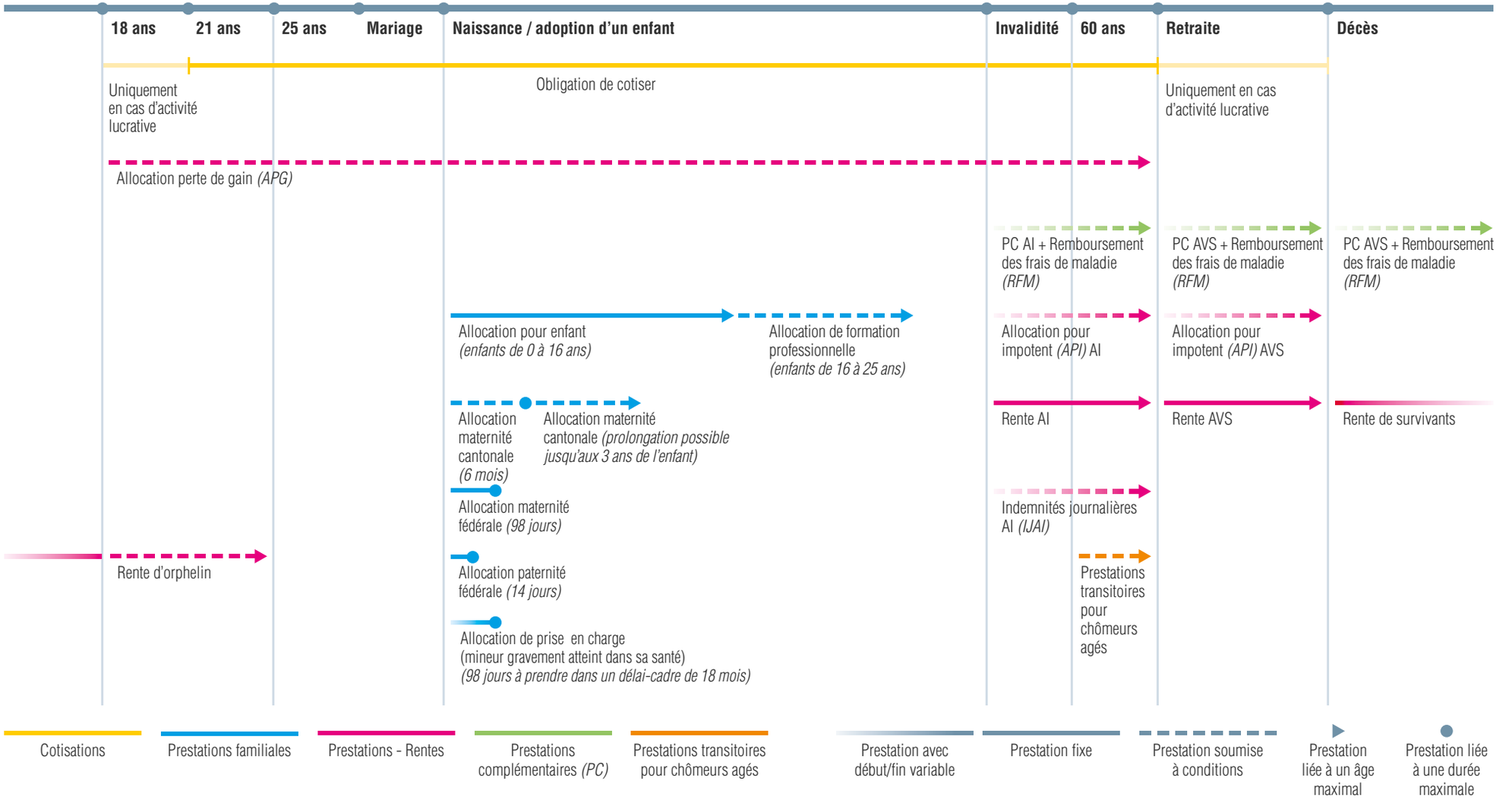
	2024	2025	Variations CHF	Variations %
Charges				
Frais généraux et divers	-2 322	-2 283	39	-1.7
Informatique	-195 797	-185 863	9 934	-5.1
Experts externes	-88 204	-84 496	3 708	-4.2
Frais d'administration des tâches fédérales	-400 752	-390 841	9 911	-2.5
Frais d'administration des autres tâches	-678 555	-770 982	-92 427	13.6
Total des charges d'administration	**-1 365 630**	**-1 434 465**	**-68 835**	**5.0**
Produits				
Contributions fédérales en faveur de la Caisse	611 497	591 093	-20 404	-3.3
Résultat des poursuites et sommations	75 476	72 390	-3 086	-4.1
Produits pour prestations de service des tâches fédérales	0	0	0	#DIV/0!
Indemnités pour les frais d'administration des autres tâches	678 555	770 982	92 427	13.6
Total des prestations d'administration	**1 365 528**	**1 434 465**	**68 937**	**5.0**
Résultat de la fortune	102	0	-102	-100.0
Bénéfice de l'exercice	**0**	**0**	**0**	**0.0**

[1)] La Caisse n'a pas de résultat d'administration, ni de fonds propres. En effet, les recettes nettes ressortant du compte d'administration sont intégralement reversées à la CCVD en tant qu'indemnité pour les travaux effectués par cette dernière.

CAISSE CANTONALE VAUDOISE
DE COMPENSATION AVS

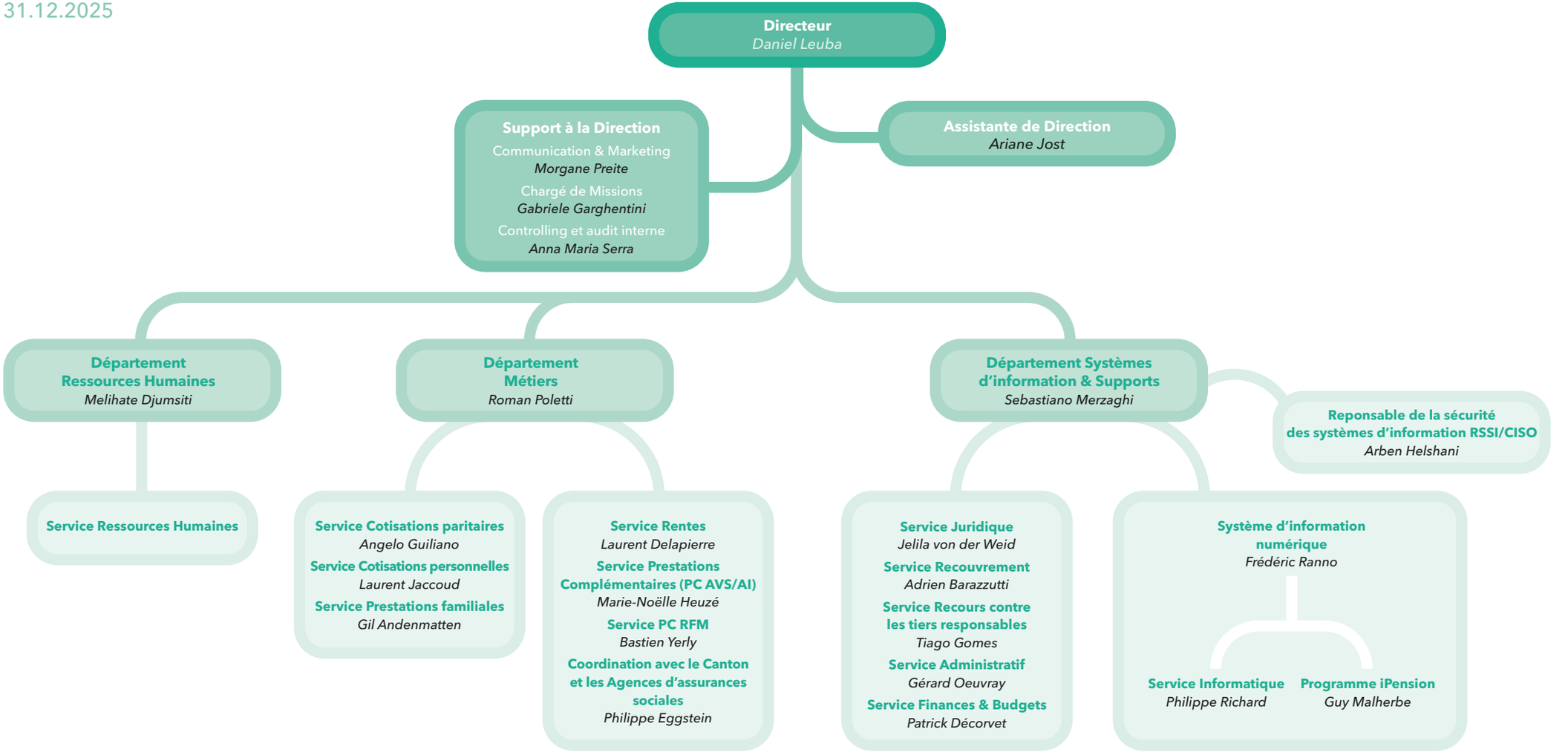
www.caisseavsvaud.ch

A chaque situation de vie sa prestation



ORGANIGRAMME CCVD 2025

31.12.2025



Rapport de Gestion 2025

Caisse cantonale vaudoise de Compensation AVS

Rue des Moulins 3, 1800 Vevey
021 964 12 11